

## Quel est le coût de la carte ?

- 15 euros.

## Quelle est la durée de validité de la carte ?

- 4 ans.
- Au-delà de cette période, elle doit être renouvelée selon les mêmes conditions.

## Quels documents fournir ?

- **Déclaration préalable d'une activité commerciale ou artisanale ambulante (cerfa 14022\*02)** complétée et signée par le dirigeant.
- **Justificatif d'identité** : pièce d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité (à défaut : un extrait d'acte de naissance ou titre de circulation (livret A) ou titre de séjour).
- **Photo d'identité récente** en indiquant le nom et prénom au dos de la photo (*même norme que pour les cartes d'identité*).
- **Chèque de 15 euros** à l'Ordre de la *Chambre de Métiers et de l'Artisanat*.
- **Carte d'ambulant précédente** lors d'un renouvellement de carte ou d'une modification (à défaut, déclaration de perte ou de vol).
- **Justificatif du domicile personnel du chef d'entreprise ou du dirigeant de société** (quittance EDF, copie bail, facture de téléphone...).
- **Le titre de jouissance du siège** (pour les sociétés).
- **Extrait d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés pour les sociétés et commerçants** datant de moins de 3 mois et à jour de la dernière formalité réalisée.
- **Attestation sur l'honneur** certifiant que l'auto-entrepreneur bénéficie toujours de ce régime : pour le renouvellement ou la modification de la carte.
- **Preuve de la déclaration d'entreprise** pour les demandeurs ressortissants de Union Européenne (UE) qui n'ont pas d'établissement en France et qui ont déclaré une activité dans un autre pays de l'UE.



N°14022\*02

### DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE OU ARTISANALE AMBULANTE

(Articles L. 123-29 à L 123-31, R. 123-208-1 à R. 123-208-8 et A. 123-80-1 et suivants du code de commerce)

- Demande Initiale**
- Renouvellement**
- Modification**

#### PERSONNES PHYSIQUES

Nom de naissance :	Prénoms :
Nom d'usage : (s'il y a lieu)	
Date et lieu de naissance :	
Nationalité :	
Domicile ou commune de rattachement :	
Activité commerciale et/ou artisanale exercée : (telle que figurant sur le P0 ou P2 le cas échéant)	

#### PERSONNES MORALES

Raison ou dénomination sociale :	Sigle :
Siège social :	
Activité commerciale et/ou artisanale exercée :	
<b>Représentant légal</b>	
Nom de naissance :	Prénoms :
Nom d'usage : (s'il y a lieu)	
Date et lieu de naissance :	
Nationalité :	
Domicile :	

Fait à

, le  
Signature,

## Les coordonnées des Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

44	<b>CMA de Loire-Atlantique</b> 5, Allée des Liards – BP 18129 ☎ 02.51.13.83.00 (Standard) ✉ <a href="mailto:cfecm44@cm-nantes.fr">cfecm44@cm-nantes.fr</a> 44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX 02.51.13.83.40 (Service RM/CFE) Site : <a href="http://www.cma-nantes.fr">www.cma-nantes.fr</a>
	<b>CMA de Loire-Atlantique : Antenne de la région de Saint-Nazaire</b> <u>Adresse des bureaux :</u> 3 avenue Barbara - ZAC de Grandchamps 44570 TRIGNAC <u>Adresse postale :</u> BP 79 44602 SAINT-NAZAIRE CEDEX ☎ 02.40.22.19.35 ✉ <a href="mailto:ant.stnazaire@cm-nantes.fr">ant.stnazaire@cm-nantes.fr</a> Site : <a href="http://www.cma-nantes.fr">www.cma-nantes.fr</a>
49	<b>CMA de Maine-et-Loire</b> 5, Rue Darwin - BP 80806 ☎ 02.41.22.61.00 ✉ <a href="mailto:cfe@cm49.fr">cfe@cm49.fr</a> 49008 ANGERS CEDEX 01
	<b>CMA de Maine-et-Loire : Antenne de Cholet</b> 5, Bd Pierre Lecoq La Novathèque 49300 CHOLET ☎ 02.41.62.64.87 ✉ <a href="mailto:antenne.cholet@cm49.fr">antenne.cholet@cm49.fr</a>
53	<b>CMA de la Mayenne</b> 39, Quai Gambetta – BP 30227 53002 LAVAL CEDEX ☎ 02.43.49.88.88 ✉ <a href="mailto:contact@cm-laval.fr">contact@cm-laval.fr</a> Site : <a href="http://www.cm-laval.fr">www.cm-laval.fr</a>
72	<b>CMA de la Sarthe</b> 5, Cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 72016 LE MANS CEDEX 2 ☎ 02.43.74.53.53 ✉ <a href="mailto:cfe.rm@cma-72.fr">cfe.rm@cma-72.fr</a> Site : <a href="http://www.cma-72.fr">www.cma-72.fr</a>
85	<b>CMA de la Vendée</b> 35, Rue Sarah Bernhardt – BP 75 85002 LA-ROCHE-SUR-YON CEDEX ☎ 02.51.44.35.00 (Standard) ✉ <a href="mailto:cfe.cm85@cm-larochesuryon.fr">cfe.cm85@cm-larochesuryon.fr</a> 02.51.44.35.10 (Pôle apprentissage et formalités) Site : <a href="http://www.cm-larochesuryon.fr">www.cm-larochesuryon.fr</a>

## Demande d'une carte d'ambulant



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat  
Région Pays de la Loire

### Qui doit demander la carte d'ambulant ?

Tout chef d'entreprise ou dirigeant de société exerçant une **activité non sédentaire artisanale et/ou commerciale** sur la voie publique, les halles et les marchés.

**Attention**, depuis mars 2010, les forains, titulaires du livret spécial de circulation (livret A) et exerçant une activité ambulante doivent également demander une carte d'ambulant.

Ne sont pas concernés :

- Les personnes qui effectuent, à titre accessoire, des tournées de vente de leurs produits dans une ou plusieurs communes limitrophes à l'établissement fixe.
- Les personnes qui exercent, en plus de leur activité sédentaire, une activité de vente sur les marchés de leur commune.
- Les conjoints et les salariés.

### Quand faire la demande de carte ?

- Lors de la création d'entreprise.
- Lorsque les informations portées sur la carte évoluent (changement de domicile personnel, d'activité...).
- A l'expiration de la date de validité de la carte.
- En cas de vol, perte ou dégradation de la carte.

### Où déposer la demande de carte ?

Au Centre de Formalités des Entreprises de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, si l'activité est artisanale ou artisanale/commerciale (*adresses page 4*).

Dans le département :

- du siège social de la société,
- du domicile personnel du chef d'entreprise individuelle,
- de la commune de rattachement, pour les forains.